

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



Discours de

Mme MINDAODOU SOULEY ZEINABOU

PRESIDENTE AVEC RANG DE MINISTRE,

DE LA HAUTE AUTORITE NIGERIEENNE A L'ENERGIE ATOMIQUE

A La

2eme Conférence Internationale sur la Sécurité Nucléaire

5-9 Décembre 2016 Vienne, Autriche

Discours en Plénière

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion de cette 2^{ème} Conférence Internationale sur la Sécurité Nucléaire, et je tiens à vous féliciter, au nom de la délégation nigérienne que je conduis, pour votre accession à la présidence de cette auguste assemblée. Soyez assuré de notre entière disponibilité à collaborer pleinement.

Je remercie aussi les présidents des comités préparatoires, ainsi que tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué, ou participé à l'organisation de cette rencontre.

Je salue et félicite le DG de l'AIEA, M. Yukiya Amano, le DGA, chef du département Sûreté Sécurité et Garanties ainsi que tout son staff, pour les efforts louables, qu'ils déploient, pour que les applications pacifiques des sciences et techniques nucléaires pour le développement, soient menées en toute sûreté et sécurité dans le monde.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Notre pays dispose d'importantes réserves en uranium et en thorium. Malgré les menaces diverses sur trois (03) de ses frontières, auxquelles il est confronté, des mesures conséquentes, conformes aux normes internationales en vigueur, sont régulièrement à tous les niveaux, pour protéger les êtres, leurs biens et l'environnement. La sûreté et la sécurité nucléaires, aussi bien dans les mines, que lors du stockage et du transport du minerai, est aussi efficacement prise en charge. Toutes les sources radioactives actuellement présentes au Niger, sont inventoriées et sécurisées sur les installations détentrices, et un réseau de surveillance relatif aux différents vecteurs d'exposition des populations et de l'environnement existe au niveau des sites miniers.

Monsieur le Président, chers délégués,

C'est parfaitement conscient du rôle qui est le sien, et au regard de sa décision de mettre en œuvre un programme électronucléaire, que le Niger s'active à finaliser ses cadres réglementaire et institutionnel nationaux, en prenant en compte les instruments juridiques internationaux pertinents, la protection de l'information, la protection physique, la comptabilité et le contrôle des matières, la détection et la répression du trafic de ces matières, les plans nationaux d'intervention et les mesures d'urgence.

Le Niger a ainsi ratifié cette année, cinq (05) conventions relatives à la sécurité nucléaire, et l'Assemblée Nationale vient de voter la loi portant création d'une Autorité de Régulation et Sûreté Nucléaire (ARSN), dont l'indépendance est consacrée par des dispositions pertinentes et un ancrage institutionnel fort.

Convaincu que la sécurité nucléaire, la lutte contre la prolifération nucléaire et le désarmement sont tous intimement liés, notre pays se félicite de la qualité de la coopération qu'il entretient avec les organisations internationales œuvrant dans ces domaines.

Le Niger a domestiqué le cadre juridique international, développé son propre cadre légal national et mis en place des outils pertinents de mise en œuvre de l'Initiative CdE de l'Union Européenne pour les Risques NRBC, et de la résolution 1540 des Nations Unies. Il est en effet, le 8^{ème} Etat au monde et le seul d'Afrique à avoir adopté et soumis son plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1540.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Nous avons adopté et revu en 2014, un Plan Intégré d'Appui à la Sécurité Nucléaire (INSSP), que nous nous proposons de mettre à jour cette année. Ce plan est assorti d'un programme de mise en œuvre, pour le renforcement des capacités matérielles et humaines,

des régulateurs, des opérateurs, des législateurs, et des forces de défense et de sécurité.

Le Niger prend aussi une part active au système de surveillance international du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN), en abritant une des plus importantes stations sismiques du réseau, un centre National de données (CND), et bientôt une station Radionucléide avec une extension d'analyse de Gaz Noble.

Notre pays a organisé, en collaboration avec l'agence, d'autres institutions internationales et d'autres pays amis, plusieurs activités relatives à la sécurité nucléaire et à la non-prolifération, et reste disposé à en accueillir, pour contribuer à l'effort global, et pour la sensibilisation continue de nos décideurs et de nos populations.

D'importants efforts ont été déployés par l'Etat comme vous pouvez le constater, et le résultat se reflète dans le classement notre pays dans le rapport 2016 de l'Indice de Menace Nucléaire.

Bien sûr, cela a été possible grâce à l'appui et à l'assistance des partenaires techniques que je tiens à saluer et à remercier.

Pour assurer la durabilité de toutes ces actions, mon pays envisage la création d'un Centre National de Formation et de Soutien à la Sécurité Nucléaire, et se propose pour héberger un centre régional francophone avec l'appui de l'AIEA et des autres partenaires.

Monsieur le Président, distingués délégués

Le Niger réitère son engagement à coopérer avec tous les pays qui œuvrent inlassablement pour garantir de manière totale et durable la sécurité nucléaire dans le monde.

Aussi, nous appuyons :

- le renforcement de l'utilisation de l'Indice de Menace Nucléaire par son élargissement à tous les pays producteurs de substances radioactives,

- Le renforcement des capacités de ces pays à évaluer eux-mêmes les menaces auxquelles ils sont exposés.
- L'association de ces pays à toutes les activités de l'Initiative Mondiale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire (IMLTN) ;
- L'universalisation de la Convention pour la Répression des Actes de Terrorisme Nucléaire (CIRATN).

Notre pays réitère son soutien au Plan 2014-2017 de sécurité nucléaire de l'AIEA, et réaffirme son engagement à empêcher l'obtention de l'uranium et du thorium exploités sur son territoire, par des acteurs susceptibles d'en faire un usage malveillant.

Nous lançons pour finir, un appel à la Communauté Internationale afin qu'elle se mobilise pour convaincre les huit (8) pays de l'annexe II du TICEN à le ratifier, pour permettre son entrée en vigueur.

Je vous remercie de votre aimable attention